



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST CREDIT SUB PART I (Capitalisation) FR0012994168

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Le Fonds, qui est un Fonds commun de placement, a pour objectif de gestion de surperformer l'indicateur de référence The BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index avec un horizon de placement de 3 ans, diminué des frais de gestion. Cet indice est composé de 1946 obligations d'entreprises libellées en Euro. Il est représentatif du marché des obligations d'entreprise Investment Grade de la zone Euro appartenant à tous secteurs. Cet indice est calculé coupons réinvestis. Le Fonds est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Il s'agit d'un Fonds obligataire qui investira principalement sur les titres de créances subordonnées (Hybride Corporate, Tier 2 ou autres) émis en euro.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 100% de son actif en titres de créances ou autres instruments du marché monétaire.

Au moins 80% des titres en portefeuille auront une notation supérieure à BB- ou équivalents.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 10.

Le Fonds n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres à l'acquisition des titres en cours de vie.

Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place ses propres procédures pour prendre ses décisions d'investissement/désinvestissement.

Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés, sans recherche de surexposition, à des fins d'exposition et/ou de couverture du risque de taux, crédit, actions et change. Le FCP s'autorise à s'exposer au risque de change dans la limite de 20% de son actif net.

Le Fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

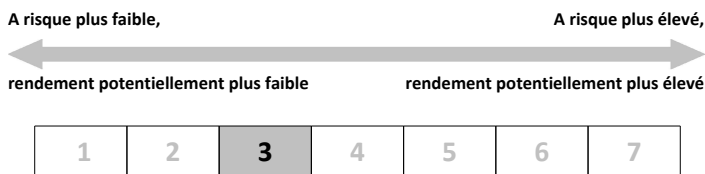
Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation annuelle.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées par CACEIS Bank chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 14 heures.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu).

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du Fonds reflète principalement le risque du marché des obligations de la Zone Euro sur lequel il est investi.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur. Ce risque est plus important pour les titres dits « à haut rendement » présentant un caractère spéculatif.

Risque de contrepartie : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Pour plus d'informations sur les risques auxquels vous pouvez être confronté en investissant dans ce Fonds, veuillez-vous reporter à la section « Profil de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
----------------	-------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,63%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Pas de commission de performance pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

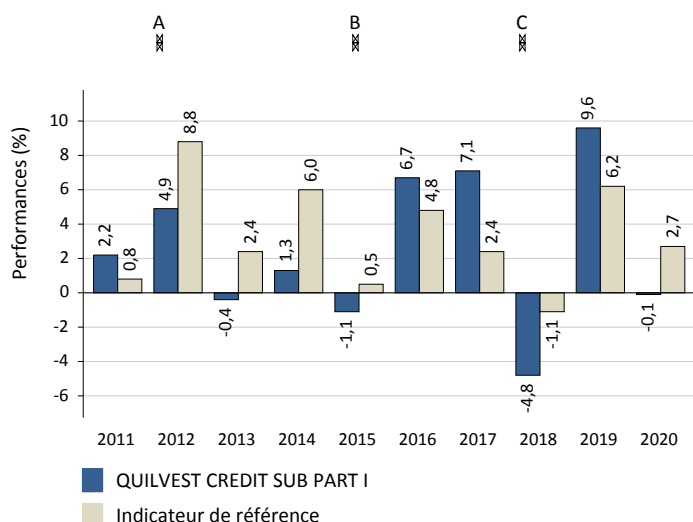
15% de la performance annualisée au-dessus de The BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index (ER00) + 100 bps avec High Water Mark

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.dynasty-am.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 22 juin 1994

Date de lancement de la part : 22 juin 1994

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : The BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index.

A : La société de gestion QILVEST COPAGEST FINANCE a été absorbée en date du 31/03/2012 par QILVEST GESTION S.A.

B : A compter du 10/06/2015, l'indicateur de référence et la stratégie d'investissement ont été modifiés.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

C : A compter du 28/02/2018, transfert de la gestion du Fonds à DYNASTY AM S.A.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de DYNASTY AM S.A., 16 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.dynasty-am.lu.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant :

<http://www.dynasty-am.lu/wp-content/uploads/2020/01/Remuneration-Policy.pdf>.

Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de DYNASTY AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion DYNASTY AM S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.